# Courses internationales de chiens de traîneaux – Saignelégier

## REGLEMENT

## 1) Organisateur

Les courses internationales de chiens de traîneaux sont mises sur pied par la société de développement et d'embellissement de Saignelégier (SDES) dénommée ci-après l'organisateur.

L'organisateur est totalement indépendant. Seul le présent règlement sera donc applicable aux épreuves de Saignelégier. Il ne pourra notamment en aucun cas être fait référence au règlement d'une autre épreuve ou d'un autre club de chiens nordiques.

## 2) Parcours

Sur neige : trois parcours sprint, soit 8, 12, 18 km et deux parcours mi-distance de 35 km et 47 km ainsi qu'un parcours « juniors » de 1 km seront proposés.

Sur terre : trois parcours sprint, soit 4,5, 9 et 13.5 km ainsi qu'un gymkhana « juniors » seront proposés.
La course se déroule sur deux manches.

L'organisateur se réserve le droit de supprimer une manche ou une catégorie, de réduire les distances, notamment en cas de conditions d'enneigement, de terrain impraticable ou de nombre d'inscriptions insuffisantes.

## 3) Catégories - courses sur neige

Les attelages seront répartis dans les catégories suivantes :

**Races nordiques.** Seront admis dans cette catégorie les attelages composés exclusivement de Malamutes (MALA), de Groenlandais (GROE), de Samoyèdes (SAM), Laïka de Yakoutie (LYAK) ou Esquimau Canadien (ECAN).

**Huskies de Sibérie (SH).** Seront admis dans cette catégorie les attelages huskies de Sibérie pure race ainsi que les attelages nordiques comportant au moins un husky de Sibérie.

**Ouverte (OUV).** Seront admis dans cette catégorie tous les attelages composés d'au minimum un chien ne faisant pas partie des races nordiques ou Huskies de Sibérie

Des classements différenciés seront établis selon le tableau ci-dessous :

| | Races nordiques | Huskies | Ouverte | Ski-jöring |
|---|---|---|---|---|
| SP 8 km / max. 2 chiens | X | X | | |
| SP 8 km / max. 4 chiens | X | X | | |
| SP 12 km / max. 6 chiens* | X | X | X | X |
| SP 18 km | X | X | | |
| MD 35 km | X | X | X | |
| MD 47 km | X | X | X | |
| Junior / max. 2 chiens / 1 km | X | | | |

**Les courses seront numérotées comme suit:**

Course **no 1**
Sprint 12 km / ski-jöring, max. 2 chiens

Course **no 2**
MD 35 km / ouverte

Course **no 3**
MD 35 km / huskies de Sibérie

Course **no 4**
MD 35 km / races nordiques

Course **no 5**
Sprint 8 km max. 4 chiens / huskies de Sibérie

Course **no 6**
Sprint 8 km max. 4 chiens / races nordiques

Course **no 7**
Sprint 8 km max. 2 chiens / huskies

Course **no 8**
Sprint 8 km max. 2 chiens / races nordiques

Course **no 9**
Sprint 12 km, ***nombre de chiens "libre"** / ouverte

Course **no 10**
Sprint 12 km max. 6 chiens / huskies de Sibérie

Course **no 11**
Sprint 12 km max. 6 chiens / races nordiques

Course **no 12**
Sprint 18 km / huskies de Sibérie

Course **no 13**
Sprint 18 km / races nordiques

Course **no 14**
Course "juniors",1 km,  max. 2 chiens

Course **no 15**
MD 47 km / ouverte

***REGLEMENT SPECIFIQUE pour 47 km***

- *Nombre de chiens libre mais le temps maximum de la première manche ne doit pas dépasser 4h30 pour que le musher soit autorisé à prendre le départ de la deuxième manche.*
- *Contrôle vétérinaire obligatoire le samedi matin entre 7h30 et 9h00 puis lors du check-point, par pointage.*

*Les mushers prennent le départ sur 35 km, passent la ligne d'arrivée, se rendent à un point de pause « check-point » sur l'esplanade du Marché-Concours.*
*Ils reprennent ensuite le départ sur 12 km après le dernier concurrent de la catégorie 18 km.*

*I**MPORTANT**, les points suivants doivent être respectés :*

*Les chiens doivent être âgés de 18 mois révolus.*

*Traîneau robuste et sac de transport pour chien, pouvant contenir un chien et le matériel décrit ci-après :*

*- Corde de sécurité (reliant musher au traîneau)*
*- Arceau de sécurité*
*- Tapis de freinage*

*Matériel obligatoire pour tous :*
*- 2 ancres à neige*
*- sac de couchage*
*- vêtements de rechange*
*- couverture de survie*
*- 1 lampe frontale*
*- réchaud*
*- couteau*
*- stake-out ou corde câblée / indestructible par le chien*
*- 12 booties*
*- 2 harnais*
*- 2 colliers*
*- gamelles pour le(s) chien(s)*
*- nourriture pour le(s) chien(s) pour 1 jour*
*- nourriture pour le conducteur pour 1 jour*
*- matériel de réparation, mousquetons type montagne*
*- set de premiers secours pour chien(s) et conducteur*

*Aucun détritus ne devra être laissé sur la piste.*
*Les campements devront être nettoyés avant le départ de l'attelage.*
*Les détritus devront être sérieusement éliminés ou transportés sur le traîneau jusqu'au prochain endroit où ils peuvent être déposés.*

## 4) Catégories – courses vertes

Les courses vertes sont ouvertes à toutes les races de chiens. Les parcours seront chronométrés, les temps indiqués ainsi que la race des chiens. Par contre, aucun classement ne sera effectué. Un prix souvenir sera remis à chaque participant et 5 prix spéciaux seront tirés au sort, donnant ainsi la possibilité à chacun de repartir avec un très joli prix.

- Course A - ouverte – VTT 4.5 km (max. 2 chiens)

- Course B - ouverte – Kart 4.5 km (nombre de chiens libre*)

- Course C – ouverte – Canicross 4.5 km (max. 2 chiens)

- Course D – ouverte – VTT 9 km** (max. 2 chiens)

- Course E – ouverte – Kart 9 km** (nombre de chiens libre*)

- Course F – ouverte – Canicross 9 km** (max. 2 chiens)

- Course G– ouverte – Kart 13.5 km (nombre de chiens libre*)

- Course H – ouverte - VTT 13.5 km (max. 2 chiens)

- Course I – ouverte - Juniors gymkhana (max. 1 chien, à pied)

* attention, pour les karts à 3 roues, le nombre de chiens est limité à 4.

** les parcours de 9 km et 13.5 km correspondent à un double et un triple passage sur le parcours de 4.5 km mais sans passer deux fois la ligne d'arrivée.

Les quads, même sans moteur ne seront pas admis, pour des questions d'image, vis-à-vis du public.
Les trottinettes ne seront pas acceptées pour des raisons de sécurité, notamment sur terrain gelé ou partiellement enneigé.

## 5) Inscriptions

- La finance d'inscription pour les courses sur neige se monte à **60 CHF** (juniors: offert).
- La finance d'inscription pour les courses « vertes » se monte à **50 CHF** (juniors: offert).
- La finance d'inscription sera encaissée sur place (cash), lors de la remise des dossards.
- Le délai d'inscription est fixé au 15 janvier. L'organisateur se réserve toutefois le droit de prolonger celui-ci.
- Le nombre de concurrents est limité à 120.
- Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.
- Pour être admis au départ, chaque chien devra être muni d'une puce électronique (chips). La **liste complète** des numéros de chips devra être **impérativement** remise à la distribution des dossards. Les chiens munis de tatouages seulement ne seront plus acceptés.

## 6) Chiens

- **L'âge minimum des chiens pouvant participer aux courses est fixé à 15 mois révolus.**
- Chaque chien participant à la course ou stationnant sur le skate out devra obligatoirement être vacciné contre toutes les maladies contagieuses. Les carnets de vaccination doivent être tenus à disposition de l'organisateur.

- Les pedigrees des chiens doivent être tenus à disposition de l'organisateur. Ils peuvent être demandés en tout temps, en particulier afin de déterminer la race du chien, si besoin.
- L'organisateur peut refuser le départ à tout attelage ou chiens pour raison valable, notamment sur préavis du vétérinaire officiel.
- S'il l'estime nécessaire, notamment dans le cas où il diagnostiquerait une maladie contagieuse, le vétérinaire officiel pourra obliger un chien ou un attelage à quitter sans délai l'enceinte de la course.
- Seuls les chiens ayant pris le départ de la première manche pourront courir dans la seconde.
- Le nombre de chiens peut être réduit lors de la seconde manche pour autant que cela n'implique pas de changement de catégorie.
- Tout chien commençant une manche, terminera le parcours soit attelé ou transporté dans l'emplacement apte et prévu à cet effet.
- L'aide et l'assistance extérieures sont autorisées, mais limitées à tenir le ou les chiens en liberté, ainsi qu'au maintien du traîneau, du kart ou du vélo une fois qu'ils sont arrêtés.

## 7) Conducteurs

- L'âge minimum des conducteurs est de 14 ans (catégorie junior: 6 à 13 ans). Pour les conducteurs mineurs, l'inscription devra obligatoirement être contresignée par son représentant légal.
- Le conducteur prend le départ sous son entière responsabilité, que se soit pour les dommages qui surviendraient à son attelage ou pour les dommages que celui-ci pourrait causer à autrui.
- **Chaque concurrent devra obligatoirement être détenteur d'une assurance responsabilité civile couvrant le risque encouru par sa participation à l'épreuve.**
- Le même attelage ne pourra être conduit que par le même conducteur lors des deux manches.
- En cas d'abandon, au cours de l'une des deux manches, le musher est prié de s'annoncer le plus rapidement possible au speaker officiel des courses.
- Les conducteurs sont tenus de respecter envers leur attelage les dispositions légales sur la protection des animaux, ainsi que les règles élémentaires de fair play à l'égard des autres acteurs de l'épreuve. Le non respect de cet article entraînera la disqualification immédiate.

## 8) Equipement pour les courses sur neige

- Chaque concurrent se présentera au départ avec un équipement en bon état.
- Le traîneau sera obligatoirement équipé d'un frein approprié, d'une ancre à neige, d'une corde de sécurité et d'un sac à chien.
- **Pour un attelage composé de 2 chiens et plus, le port de la neckline est obligatoire.** Valable pour les chiens de têtes au traîneau ainsi que pour le ski-jöring". Neckline = corde qui relie au collier les 2 chiens de têtes, qui eux ne sont crochés à la ligne de trait que par l'arrière de leur harnais.

## 9) Equipement pour les courses vertes

Chaque type d'attelage est contrôlé au départ et doit être accepté par la direction de course. Tous les types d'attelages ci-dessous sont tolérés avec ou sans emplacement pour un chien blessé. Mais si un conducteur a des problèmes avec un chien et qu'il n'a pas de place prévue à cet effet, il sera disqualifié pour la seconde manche, et ceci quel que soit le nombre de chiens dans l'attelage.

**VTT**

- Les vélos doivent obligatoirement être équipés d'un frein avant et arrière, le port du casque et les gants sont obligatoires.
- Le ou les chiens sont reliés au vélo par une ligne de trait (2.5 max. pour un chien) avec amortisseur obligatoire. Les laisses à enrouleurs sont interdites. Le nombre de chien est limité à 2.
- Le ou les chiens sont munis de harnais traditionnel de traîneau.
- Tous les chiens doivent être attelés en simple ou en double file, ils sont attachés au trait central par une ligne de cou (neck line) et par un trait individuel.
- Il est formellement interdit de précéder ou de tirer son ou ses chiens.

**Canicross**

- Le ou les chiens sont reliés au musher par une ligne de trait (2.5 max. pour un chien) avec amortisseur obligatoire. Les laisses à enrouleurs sont interdites.
- Le nombre de chien est limité à 2.
- Le ou les chiens sont munis de harnais traditionnel de traîneau.
- Tous les chiens doivent être attelés en simple ou en double file, ils sont attachés au trait central par une ligne de cou (neck line) et par un trait individuel.
- Il est formellement interdit de précéder ou de tirer son ou ses chiens.

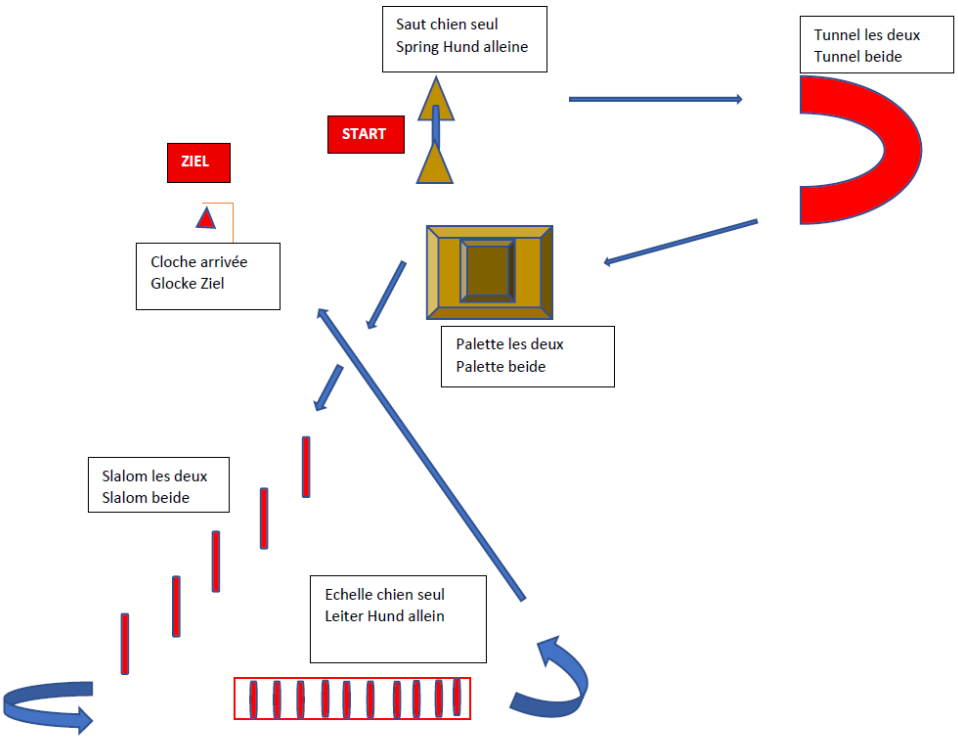
**Kart**

- **Le port du casque est obligatoire.**
- Le kart doit pouvoir transporter le musher et doit être équipé d'un pare-chocs à l'avant situé entre 25 et 30 cm du sol pour protéger les chiens.
- Un emplacement pour un chien est facultatif.
- Il doit y avoir un système de freinage en ordre, et en plus un système d'ancrage ou d'amarrage.
- Un conducteur pourra être interdit de départ par la direction de course, si elle juge le kart trop dangereux pour lui ou pour autrui.

**Règlement course enfant « verte »**
**Course I – ouverte- enfants 6 à 13 ans**

- Junior, 1 chien, à pied, parcours 250m avec obstacles
- Equipement : - Chaussures adaptées aux conditions climatiques et du terrain
- Laisse et collier obligatoire
- Chien attaché à la ceinture et port du harnais autorisé
- Un seul binôme chien/enfant sur le parcours.
- Le chien est tenu en laisse/ceinture tout le long du parcours.
- Il y a des éléments à passer chien seul ou binôme selon la signalisation (image chien ou image chien/pictogramme humain).
- Chaque élément franchi rapporte 20 points.
- Le chrono s'arrête une fois la cloche sonnée. Cumul des 2 jours pour le classement.

**Parcours enfants**




## 10) Ordre de départ

- L'ordre de départ de la première manche sera déterminé par tirage au sort.
- Pour la deuxième manche sur neige, les concurrents s'élanceront dans l'ordre du classement de la première manche.
- L'ordre de départ des courses vertes se fera toujours selon l'ordre des dossards

## 11) Litiges et recours

- L'organisateur est seul juge pour l'application du présent règlement.
- Chaque décision, mis à part celles relevant du point 2) du présent règlement pourra faire l'objet d'un recours auprès d'une commission neutre. Celle-ci sera composée de trois membres extérieurs à la SDES et de deux représentants de l'organisateur.

## 12) Acceptation du règlement et recours juridique

- L'inscription à la course sous-entend l'acceptation sans réserve du présent règlement.
- Tout recours juridique est exclu.

*Saignelégier, novembre 2026*